

# COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 17 AVRIL 2014 n° 13/2014

DATE DE CONVOCATION : 11 avril 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

L'an deux mille quatorze et le dix-sept avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

**19 membres présents :** Claude CODORNIU, Christine CHORIN, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Cédric LIGNON, Carole SARDA, Sébastien GARCIA, Bénédicte FOURCAULT, Jean-Luc MOREL, Virginie GALLAND, Simon WEICKMANN, OLIVE Henri, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI, Pascale MARIOT.

**Secrétaire de séance :** Marie-France MONTOSSON assistée de Bénédicte FOURCAULT.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Monsieur le Maire expose que conformément à la réglementation, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des membres constituant la commission d'appel d'offres.

Il précise que cette commission doit être composée au plus de TROIS membres titulaires et de TROIS membres suppléants, le Maire de la Commune étant de fait le Président de cette commission.

Il demande ensuite à l'assistance de présenter les candidatures.

Il est procédé à l'élection des représentants du Conseil Municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

## Le Conseil Municipal

Après avoir dépouillé le vote DESIGNÉ Président, Monsieur CODORNIU Claude, et ELIT :

DELEGUES TITULAIRES :

- CHATELARD François
- VERA Pierre
- MARIOT Pascale

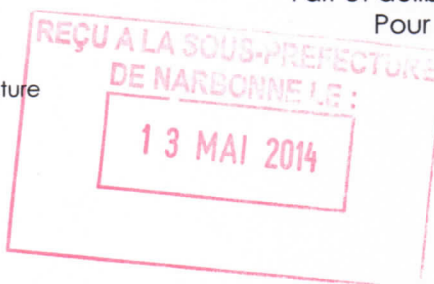
DELEGUES SUPPLEANTS :

- MONTOSSON Marie-France
- PUIG Elie
- LIGNON Cédric

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
de Narbonne, le 13/5/14  
et de sa publication le 14/5/14



  
Claude CODORNIU